



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement
Durable et de la Mer

Conseil National de la Protection de la Nature

Rapport de mission « biodiversité » à Saint-Pierre-et-Miquelon du 29 août au 6 septembre 2009



Macareux moine (*Fratercula arctica*) Grand Colombier - Cliché J. Detchevry (SPM Frag'iles)

par

Serge MULLER

Professeur à l'Université Paul Verlaine – Metz



Président du Conseil Scientifique Territorial du Patrimoine Naturel
de Saint-Pierre-et-Miquelon

Octobre 2009

Plan du rapport

Remerciements

1. Introduction

2. Le projet de Réserve Naturelle Nationale des Grand et Petit Colombier

- 2.1. Compléments aux données scientifiques sur la richesse du site
- 2.2. Elaboration du projet de décret

3. L'évolution de la forêt boréale

- 3.1. Le constat établi en 2008
- 3.2. Les études scientifiques engagées en 2009
- 3.3. Les actions menées en 2009 et souhaitables au cours des prochaines années

4. Conclusions

5. Bibliographie citée

Annexes

Annexe 1 : Lettre de mission

Annexe 2 : Compte-rendu de la réunion du CSTPN du 4 septembre 2009, des avis rendus, avec copie du courrier de JP Tremblay sur les actions à mettre en place pour assurer la pérennité de la forêt

Annexe 3 : Tableau des actions financées en 2009 par le MEEDM sur les crédits du plan d'action biodiversité

Annexe 4 : Observations botaniques faites au cours de la mission

Annexe 5 : Une donnée faunistique nouvelle remarquable: la loutre du Canada à Saint-Pierre-et-Miquelon

Annexe 5 : Déroulement de la mission

Remerciements

J'adresse mes remerciements à :

- **M. Jean-Pierre Berçot**, Préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon, seulement entrevu rapidement du fait de mouvements sociaux à la Préfecture au moment de ma mission dans l'archipel, ainsi qu'à **M. Guy Mascrès**, Secrétaire général de la Préfecture, qui m'a longuement reçu pour une discussion sur le projet de Réserve Naturelle Nationale des Grand et Petit Colombier et les autres questions relatives à la protection de la nature dans l'archipel,
- Les élus rencontrés, **M. Stéphane Artano**, Président du Conseil Territorial, **M. Denis Detcheverry**, Sénateur, **Mme Annick Girardin** Députée, **Mme Karine Claireaux**, Maire de Saint-Pierre, **Mme Suzie Boissel**, Maire-adjointe de Miquelon, pour leur accueil et leur écoute,
- **MM. Bruno Galiber D'Auque**, Directeur de la Direction de l'Agriculture et de la Forêt et **Hervé Cosson**, adjoint au Directeur, ainsi que tout le personnel de la DAF, qui a facilité ma mission, avec évidemment une mention particulière pour **Frank Urtizbéréa**, qui se dépense sans compter pour la protection de la biodiversité dans l'archipel,
- **MM. Jean-Michel Rogowski**, Directeur de la Direction de l'Équipement et **Jean-Pierre Claireaux**, Chargé de mission Développement durable dans cette direction,
- **MM. Emmanuel Chaigne**, Responsable de l'école de voile, **François Rivolet**, président du Phare, association des professionnels du tourisme de Saint-Pierre-et-Miquelon, **Pascal Daireaux**, Directeur par interim du Comité régional du Tourisme, **Mme Frédérique Deschamps**, Chargée de mission au Comité des Ressources Halieutiques, pour les échanges sur le projet de Réserve Naturelle Nationale .
- **M. Bruno Letournel**, Chef de service à l'ONCFS et **Mlle Marjorie Jouglet**, Chargée de mission à l'ONCFS et au Conservatoire du littoral, ainsi que **Mlle Vicky Cormier**, Chef de projet de la maison de la nature, pour les discussions relatives au projet de Réserve Naturelle Nationale et les autres sujets concernant le patrimoine naturel de l'archipel,
-

- Les responsables de l'association SPM Frag'îles, **M. Nicolas Gourmelon**, Président, **Mmes Véronique Perrin**, Vice-présidente, et **Cathy Detcheverry** Trésorière, avec qui j'ai pu avoir des échanges fructueux,
- Mes amis naturalistes, **Roger Etcheberry**, qui m'a guidé pendant deux journées sur le terrain à Miquelon, **Joël Detcheverry**, à qui Roger a transmis sa passion pour les cétacés, ainsi que **Daniel Abraham**, dont j'ai enfin eu le grand plaisir de faire la connaissance lors de cette mission.
- **Mmes Marianne Giron**, Chargée de mission réserves naturelles, en charge du projet de Réserve Naturelle Nationale des Grand et Petit Colombier, et **Ghislaine Ferrère**, Adjointe au chef de bureau des parcs nationaux et des réserves au Ministère de l'Ecologie, pour leur aide efficace dans l'organisation de cette mission.

Je n'ai malheureusement pas pu rencontrer **M. Marcel-Christophe Dagort**, Président de la Fédération des Chasseurs de Saint-Pierre-et-Miquelon, qui était en déplacement en métropole lors de ma mission, mais j'ai pu avoir une longue discussion téléphonique avec lui à son retour dans l'archipel.

Au terme de cette 4^{ème} mission dans l'archipel, je souhaite rendre hommage au rôle joué par **Bruno Galiber D'Auque**, qui m'a accueilli à la Direction de l'Agriculture et de la Forêt à chacune de mes missions. Appelé à d'autres fonctions, Bruno a quitté la DAF de Saint-Pierre-et-Miquelon le 30 septembre 2009.

C'est grâce à son intérêt pour la protection de la nature et à son dynamisme que de nombreuses actions ont pu être initiées dans le cadre du plan d'action biodiversité du Ministère de l'Ecologie.



1. Introduction

L'objectif principal de cette 4^{ème} mission dans l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon, outre l'animation de la réunion du Conseil Scientifique Territorial du Patrimoine Naturel (CSTPN) du 4 septembre, était de mener des discussions sur le projet de Réserve Naturelle Nationale des Grand et Petit Colombier avec toutes les personnes concernées par ce projet, élus, administrations, usagers de l'espace et protecteurs de la nature.

Au cours d'un bref déplacement à Miquelon (2 jours), j'ai également pu réaliser des observations et suivis botaniques, en particulier sur les dispositifs permanents mis en place sur la station de *Botrychium multifidum*. La redécouverte de la station d'*Ophioglossum vulgatum* de l'isthme, qui avait été découverte par R. Etcheberry en 1996, a permis de caractériser son habitat au niveau phytosociologique.

Il m'a également semblé nécessaire de revenir dans ce rapport sur le problème des espèces exotiques envahissantes, en particulier le Cerf de Virginie, qui constitue une menace grave sur la pérennité de la forêt boréale de l'archipel.

Le présent rapport rend compte des résultats de cette mission. Il ne reprend pas tous les éléments présentés dans les rapports des missions de 2006, 2007 et 2008, qui peuvent être consultés et téléchargés aux adresses suivantes :

Rapport 2006 : MULLER S.

<http://www.liebe.univ-metz.fr/rapports/2006%20mission%20SPM2.pdf>

Rapport 2007: HINDERMEYER X., MULLER S., SIBLET J.P., HORELLOU A. et CLAIR M.

<http://www.liebe.univ-metz.fr/rapports/2007%20mission%20SPM%20definitif.pdf>

Rapport 2008 : MULLER S., SIBLET J.P, HORELLOU A. et SIMIAN G.

<http://www.liebe.univ-metz.fr/rapports/20081104-3e-rapport-SPM.pdf>

2. Le projet de Réserve Naturelle Nationale des Grand et Petit Colombier

2.1. Compléments aux données sur la richesse du site

Depuis notre précédente mission à Saint-Pierre-et-Miquelon en juin 2008, des compléments importants ont été apportés à la connaissance du patrimoine naturel du Grand Colombier.

D'une part, une étude menée en juillet 2008 par l'ONCFS a permis de préciser les effectifs de couples nicheurs des principales espèces d'oiseaux nicheurs sur le Grand Colombier (Lormée et al., 2009a). L'inventaire concernant l'Océanite cul-blanc a fait l'objet d'une publication dans un numéro spécial « biodiversité outre-mer » de la revue « *Faune sauvage* » (Lormée et al., 2009b).

D'autre part, l'association SPM Frag'îles a précisé au cours de l'été 2009 les effectifs de plusieurs espèces d'oiseaux présentes sur le site du Grand Colombier (Boudreau & Lemallier, 2009).

L'ensemble de ces données a été synthétisé dans le dossier scientifique établi par la Direction de l'Agriculture et de la Forêt pour la création de la RNN (Urtizbérea, 2009), dont les principaux éléments ont été repris ci-dessous.

L'intérêt patrimonial majeur du projet de RNN repose sur les colonies reproductrices d'oiseaux marins. Sur les 12 espèces d'oiseaux marins qui se reproduisent dans l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon, 7 nichent sur l'île du Grand Colombier. Il faut leur ajouter 3 espèces qui s'y reproduisent vraisemblablement, mais dont la nidification n'a pas encore pu être prouvée ou qui prospectent le site depuis plusieurs années.

L'espèce la plus remarquable est, sans nul doute, le **Pétrel culblanc** (*Oceanodroma leucorhoa*) avec près de 300 000 couples reproducteurs recensés en 2008. Ces effectifs font du Grand Colombier la troisième ou quatrième colonie mondiale de l'espèce, certes loin derrière les 3 600 000 couples de Baccalieu à Terre-Neuve, mais avec l'originalité d'être le seul site français de reproduction de l'espèce.



Pétrel culblanc (*Oceanodroma leucorhoa*) - Cliché P. Boëz

Les alcidés représentent également un enjeu très fort. Parmi les 4 espèces qui fréquentent l'île, le **Macareux moine** (*Fratercula artica*) possède des effectifs nicheurs tout à fait remarquables. Le recensement établi en 2008 mentionne une estimation de près de 10 000 couples nicheurs, ce qui fait de ce site un des principaux sites de reproduction de l'espèce dans le secteur de Terre-Neuve. Ces effectifs méritent d'être rapprochés des quelques dizaines de couples bretons qui, malgré la faiblesse de leurs effectifs, profitent d'une attention dont ne bénéficient pas encore leurs cousins d'outre-atlantique. L'estimation du nombre de couples obtenue en 2008 conforte les impressions des observateurs précédents, à savoir une augmentation importante et rapide de la population reproductrice sur le Grand Colombier.

A cette estimation s'ajoute un nombre très important d'oiseaux posés en mer à proximité de l'île (probablement 2000 au minimum). Cette tendance s'inscrit dans l'augmentation plus globale des effectifs le long de la côte atlantique nord-américaine, quoique les tendances soient très variables d'une colonie à l'autre.

Trois autres espèces d'alcidés nichent sur l'île :

- le **Pingouin torda** (*Alca torda*), avec plusieurs milliers de couples reproducteurs.

L'estimation du nombre de couples se reproduisant sur l'île s'avère particulièrement délicate dans le cas de cette espèce, car elle est largement distribuée sur l'île et elle niche dans des habitats rocheux où la détection des nids n'est pas facile, en sympatrie avec une autre espèce présente en densité relativement forte, potentiellement sensible à des dérangements trop prolongés. On peut raisonnablement penser que les effectifs de cette espèce nicheurs sur l'île ont augmenté depuis la fin des années 80. Les estimations de 2009 (SPM Frag'iles) font apparaître un nombre de 3000 individus présents sur la zone dont une grande partie à terre sur des sites de nidification. Comme pour le Macareux moine, plusieurs centaines d'individus, probablement non reproducteurs, ont été observés

simultanément, posés en mer près de l'île, ce qui suggère un potentiel important pour la reproduction. Là encore, cette apparente augmentation se situe dans un contexte général d'augmentation des effectifs sur le littoral atlantique nord américain depuis les années 70 et au moins jusqu'au début des années 2000 (Hipfner et al. 2002), ainsi que de saturation des colonies environnantes.

- Le **Guillemot à miroir** (*Cepphus grylle*), avec une cinquantaine de couples, l'archipel constituant le seul site français de reproduction de l'espèce.

- Le **Guillemot de Troïl** (*Uria aalge*), dont la reproduction sur l'île a été confirmée en 2008. Le nombre de couples semble encore modeste, mais plusieurs milliers d'individus ont été observés à terre comme en mer près de l'île ou posés sur les rochers. Cela laisse présager un potentiel reproducteur plus important. L'estimation faite en 2009 (SPM Frag'iles) évalue la population à 4000 individus. Les tendances les plus récentes (années 1970 à 80) mentionnent en secteur atlantique nord-américain une stabilité, voire une augmentation des effectifs selon les sites (Ainley et al. 2002). Dans le golfe du Saint Laurent, les mesures de protection ont permis un renforcement des effectifs au cours des années 90 (Ainley et al. 2002).



Guillemots de Troïl (*Uria aalge*) Grand Colombier - Cliché Joel Detcheverry (SPM Frag'iles)

Le **Grand Cormoran** (*Phalacrocorax carbo*) est un nicheur rare sur les côtes d'Amérique du Nord-Est. Une trentaine de couples nicheurs avaient été inventoriés dans les années 1980 sur le Grand Colombier (Desbrosses & Etcheberry, 1989). Le dernier comptage, réalisé en 2008, donne une estimation de 63 couples (Lormée et al., 2009a). Le nombre de couples reproducteurs semble donc avoir fortement augmenté au cours des dernières décennies.

Une petite colonie de **Goéland d'Amérique** (*Larus smithsonianus*), d'une centaine de couples, s'est établie sur l'île (seul site français de reproduction de cet oiseau au statut spécifique récemment reconnu), de même qu'une colonie de **Mouette tridactyle** (*Rissa tridactyla*) comptant plusieurs centaines de couples. Concernant cette espèce, l'estimation de 2009 montre des variations par rapport à 2008, pouvant être expliquées par des déplacements locaux des zones de nidification. De telles diminutions d'effectifs avaient déjà été constatées sur certains sites de l'archipel entre 1974 et 1989, tandis que d'autres voyaient au contraire leurs populations augmenter dans le même temps. Ces fluctuations d'effectifs pourraient donc illustrer des flux d'individus entre colonies plutôt qu'une réelle diminution. Il a été montré par ailleurs que les Mouettes tridactyles ont tendance à abandonner les colonies anciennes au profit de nouvelles en raison de charges parasitaires (tiques) importantes dans les nids (Boulinier & Danchin 1996).

Deux autres espèces pourraient prochainement acquérir le statut de nicheur sur l'île :

- le **Pétrel fulmar** (*Fulmarus glacialis*), qui prospecte le Grand Colombier depuis de nombreuses années (parade photographiée en 2009) ; en cas d'installation, le Grand Colombier constituerait la limite extrême sud de l'aire de nidification de l'espèce.
- le **Puffin des Anglais** (*Puffinus puffinus*) a, quant à lui, probablement déjà niché sur l'île, puisque des oiseaux chanteurs ont été entendus à plusieurs reprises en période de reproduction. La preuve de reproduction de cette espèce constituerait un événement ornithologique notable compte tenu de la répartition quasi exclusivement européenne des effectifs nicheurs de cette espèce. Une campagne de détection a été organisée en 2009 par l'association SPM Frag'îles à l'aide de sonomètres, les résultats sont en attente.

En dehors des oiseaux marins on retiendra également que l'île du Grand Colombier abrite le seul couple reproducteur de **Buse pattue** (*Buteo lagopus*) de l'archipel (et donc le seul couple français), et qu'elle abrite une petite population de **Pipit d'Amérique** (*Anthus rubescens*). Enfin, un couple de Grand Corbeau (*Corvus corax*) niche chaque année sur l'île.

Au-delà des oiseaux nicheurs, les abords du Grand Colombier voient régulièrement passer de nombreuses autres espèces d'oiseaux pélagiques et notamment des milliers de **Puffin majeur** (*Puffinus gravis*) et de **Puffin fuligineux** (*Puffinus griseus*).

Par ailleurs, l'intégration dans le projet de réserve d'une zone maritime a conduit à prendre en compte également la faune marine. Une première investigation sur la faune et la flore littorale de l'archipel a été effectuée dans le cadre de l'inventaire des ZNIEFF (Abraham, 2009). Même si celle-ci n'a pas été réalisée dans la réserve, elle permet tout de même d'avoir des indications sur les cortèges potentiels présents. D'autre part, une synthèse sur la richesse et la diversité des mammifères marins dans les eaux bordant l'archipel a été réalisée (Zellhuber & Detcheverry, 2009). Cette étude complète un bilan effectué en 2008 sur la présence estivale de la Tortue luth dans les eaux de Saint-Pierre-et-Miquelon (Fretey, 2008). Ces différents rapports attestent de l'importance des milieux marins bordant le Grand Colombier pour la conservation d'un certain nombre d'espèces.



Baleine à bosse (*Megaptera novaeangliae*) au large du Colombier - Cliché J. Detcheverry (SPM Frag'iles)

En effet, les abords de l'île sont fréquentés par une importante population de Phoque gris (*Halichoerus grypus*) et de Phoque commun (*Phoca vitulina*). Les eaux qui bordent cette île voient régulièrement la présence de cétacés dont les plus réguliers sont le Petit Rorqual (*Balaenoptera acutorostrata*), le Rorqual commun (*Balaenoptera physalus*), la Baleine à bosse (*Megaptera novaeangliae*) et parfois de l'Orque épaulard (*Orcinus orca*). Enfin, il faut souligner la présence régulière de la Tortue luth (*Dermodochelys coriacea*) appartenant probablement à la population qui se reproduit en Amérique du sud et, notamment, en Guyane française.

2.2. Elaboration du projet de décret

Des discussions lors des rendez-vous avec les élus (Président du Conseil Territorial, Maire de Saint-Pierre, Députée et Sénateur de l'archipel), les administrations et établissements publics (Préfecture, DA, DE, ONCFS), les usagers (Comité Régional du Tourisme, Comité des Ressources Halieutiques, Ecole de voile, Fédération des chasseurs, etc), les naturalistes du CSTPN et l'association de protection SPM Frag'îles, convergent vers un souhait de limitation au strict minimum des interdictions figurant dans le décret ministériel. La proposition de renvoi dans le décret à des réglementations préfectorales adaptées à la situation recueille l'approbation des divers partenaires consultés.

Des petites modifications ont été proposées au texte du projet de décret. Celles-ci seront intégrées dans la nouvelle (9^{ème} !) version qui sera soumise à l'examen et à l'avis de la Commission Aires Protégées du Conseil National de la Protection de la Nature en novembre 2009.

Par ailleurs, il apparaît hautement souhaitable de ne pas « brûler les étapes » et de ne pas anticiper sur la désignation du gestionnaire avant la création par décret ministériel de la Réserve Naturelle Nationale. Les textes indiquent bien que le gestionnaire est nommé par le Préfet après avis du Comité consultatif de la Réserve Naturelle, ce comité étant mis en place par arrêté préfectoral postérieurement à la création de la réserve !

3. L'évolution de la forêt boréale

3.1. Le constat établi en 2008

Une mission d'expertise franco-canadienne de l'état de la forêt dans les îles de Miquelon et Langlade, où a été introduit le Cerf de Virginie en 1953, avait eu lieu en mai 2008, rassemblant trois spécialistes français (un chercheur du CNRS et deux ingénieurs de l'ONCFS) ainsi que deux universitaires québécois (de l'Université Laval à Montréal). Cette mission avait conclu sur un constat très alarmant de l'état de la forêt dans ces îles du fait des densités excessives de cerf qui ne permettent plus le renouvellement de la forêt.



Jeunes plants de Sapin étêtés en forêt de Mirande par suite des abrutissements répétés par les mammifères introduits (cliché S. Muller, 31-8-2009)

Cette expertise avait été confortée par une étude, réalisée par la Direction de l'Agriculture et de la Forêt (Véronique Duroure), de l'évolution des superficies de la forêt grâce à la comparaison des photos aériennes entre 1952 et 2005. Cette comparaison avait établi pour l'île de Langlade une réduction de la surface forestière de 37 % au cours de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle (cf. Muller et al., 2008).

Une réduction significative du cheptel de cerfs avait alors été recommandée, afin de réduire leur impact sur la forêt.



Absence de renouvellement de la sapinière dans une clairière en forêt de Mirande à Miquelon (cliché S. Muller, 31-8-2009)



Belle régénération de la sapinière sur l'île de Saint-Pierre (où le cerf est absent !), vers l'Anse à Pierre (cliché S. Muller, 31-8-2009)

3.2. Les études scientifiques engagées en 2009

Deux études scientifiques de suivi de l'impact des populations ont été initiées en 2009.

L'ONCFS a démarré une étude de l'impact des mammifères introduits sur la flore ligneuse. Pour cela, 375 placettes de 15 m de rayon ont été choisies dans les peuplements forestiers des îles de Miquelon (165) et Langlade (210) et des relevés d'abrouissements ont été effectués sur 5 espèces (*Abies balsamea*, *Picea mariana*, *P. glauca*, *Sorbus americana* et *Betula papyrifera*). Un indice d'abrouissement a été calculé pour chaque espèce, en distinguant deux hauteurs, 10 à 70 cm (abrouissements attribués au lièvre) et 70 à 180 cm (abrouissements attribués au cerf). En plus, les densités des semis des deux feuillus (*Sorbus* et *Betula*) ont été mesurées sur deux placeaux circulaires de 2,8 m de rayon dans chaque placette. Enfin un indice de consommation a également été calculé pour une liste d'espèces ligneuses et semi-ligneuses à partir de leur présence et consommation ou non sur 1 m² dans chacune des 375 placettes. Les premiers résultats de l'étude, présentés lors de la réunion du CSTPN du 4 septembre 2009 (Michallet et al., 2009), attestent de l'importance des abrouissements sur le sapin et les feuillus par les mammifères introduits. Malheureusement, l'échantillonnage n'a pas pris en compte l'île de Saint Pierre, où le cerf n'a pas été introduit, ce qui aurait permis des comparaisons fort intéressantes sur l'impact de cette espèce.

Par ailleurs, l'association SPM Frag'îles a effectué la même année une « étude préalable à la définition d'indicateurs de suivi de la biodiversité de la forêt », par la comparaison de l'abondance-dominance des espèces herbacées et ligneuses sur 140 placettes de 25 m², soit 75 sur l'île de Langlade (45 sur Cuquemel, 30 à l'anse aux Soldats), 35 sur l'île de Miquelon (20 à Mirande et 15 au Cap) et 30 sur l'île de Saint-Pierre (dans la vallée des sept étangs). En outre, des observations ont été effectuées sur l'avifaune présente. Cette étude exploratoire a notamment montré une abondance bien plus élevée des régénérations de sapin baumier dans la vallée des sept étangs à Saint-Pierre que dans les sites de Miquelon-Langlade où le cerf est présent, et corrélativement une bien plus grande rareté de la fougère cannelle (*Osmunda cinnamomea*), espèce non consommée par le cerf et de ce fait, favorisée par les fortes densités d'animaux.

3.3. Les actions menées en 2009 et souhaitables au cours des prochaines années

En 2008 le prélèvement de cerfs avait été fixé à 350 animaux, dont seulement 317 ont été effectivement tirés. Une battue administrative destinée à atteindre le quota, initialement envisagée, n'a finalement pas été réalisée.

Pour la saison de chasse 2009, l'arbitrage préfectoral a fixé à 500 cerfs le prélèvement souhaité. Cet effectif représente une augmentation de près de 50 % de l'objectif, mais il faudra voir quel sera son taux de réalisation effectif... Si ce nombre n'est pas atteint, une battue administrative sera indispensable pour limiter l'augmentation de la population de cerfs. Toutefois, du fait d'une sous-estimation inévitable de la population lors des comptages, ce prélèvement reste encore trop faible pour permettre une restauration effective de la forêt dans les îles de Miquelon et Langlade.

M. Jean-Pierre Tremblay, Professeur à l'université de Laval et spécialiste du cerf de Virginie, dont il étudie les impacts sur les écosystèmes forestiers dans l'île d'Anticosti, a rédigé une note annexée au compte-rendu de la réunion du CSTPN du 4 septembre 2009, qui plaide pour une action plus vigoureuse et efficace.

Pour les prochaines années, une augmentation significative du prélèvement (au moins 700 animaux à prélever annuellement pendant plusieurs années) serait nécessaire pour réduire la population de cerfs et espérer améliorer l'état de conservation de la forêt ! Il conviendra également de contrôler le lièvre arctique, dont les populations sont en forte augmentation au cours des dernières années, sans oublier bien sûr le lièvre américain.

Ces mammifères sont dans l'archipel trois espèces exotiques introduites et envahissantes, dont l'expansion représente une menace très forte sur la biodiversité et qu'il convient de ce fait de réguler et de limiter par une pression de chasse maximale, sachant que toute baisse des prélèvements conduira à la reprise de l'accroissement des populations.

4. Conclusions

Des moyens financiers importants ont été octroyés en 2009 par le Ministère de l'Ecologie à la DAF de Saint-Pierre-et-Miquelon dans le cadre du plan d'action biodiversité. Ces moyens ont permis de réaliser un certain nombre d'études relatives à la biodiversité dans l'archipel (cf. annexe 6 et bibliographie citée).

Une dynamique de sensibilisation des acteurs à une meilleure prise en compte du patrimoine naturel de l'archipel a ainsi pu être lancée, mobilisant les naturalistes de Saint-Pierre-et-Miquelon et impliquant également de jeunes étudiants de l'archipel en formation en métropole ou au Canada. Cette dynamique est très prometteuse d'une meilleure appropriation du patrimoine naturel par les populations de l'archipel !

Concernant l'évolution de la forêt boréale, il apparaît indispensable d'intensifier dans les prochaines années les efforts de réduction du cheptel du cerf de Virginie, sans oublier de contrôler les populations de lièvres d'Amérique et arctique – qui correspondent à 3 espèces exotiques introduites et envahissantes dans l'archipel – ceci dans le but de limiter leur impact sur la flore et les régénérations forestières.

En 2009, l'accent a été mis, en liaison avec le « Grenelle de la mer », sur la synthèse des données concernant les mammifères marins, en vue de la création d'un « Observatoire des Mammifères marins », auquel pourra également être associée la Tortue luth. Les relations des naturalistes de l'archipel avec les scientifiques des provinces canadiennes seront intensifiées grâce à la participation de deux représentants du CSTPN au colloque sur la biologie des mammifères marins qui s'est déroulé à Québec du 10 au 16 octobre 2009.

Il est nécessaire que ces efforts en faveur du patrimoine naturel soient poursuivis et intensifiés au cours des années à venir, en particulier dans le cadre du projet de Réserve Naturelle Nationale des Grand et Petit Colombier, opération phare de reconnaissance et de valorisation du patrimoine naturel de l'archipel qui devrait se concrétiser, espérons-le, au cours des prochaines années !

Les efforts déployés par le Conservatoire du littoral sur le site du Grand Barchois ont conduit à l'affectation à cet organisme du domaine public maritime de la lagune du Grand Barchois, soit une superficie de 993 ha, qui s'ajoutent aux 167 ha déjà acquis par le Conservatoire dans ce site. Cette progression spectaculaire des superficies gérées par cet organisme devrait aussi faciliter l'attribution du label de « site Ramsar » pour cette zone humide.



La lagune du Grand Barchois et l'isthme, avec l'île de Langlade en arrière-plan

Enfin, la création fin 2008 et la montée en puissance progressive de la Maison de la Nature et de l'Environnement offrent aux associations et naturalistes de l'archipel un cadre idéal pour le développement d'activités et la valorisation des données sur le patrimoine naturel.

Ainsi, si tous les acteurs se mobilisent effectivement dans cet objectif, l'année 2010, année de la biodiversité, devrait effectivement permettre des avancées significatives dans le domaine de la conservation de la biodiversité dans l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon !

5. Bibliographie citée

- Abraham D.**, 2008. Etudes ZNIEFF marines 2008. Rapport d'étude, SPM Frag'îles, 11 p.
- Ainley D., Nettleship D., Carter H. & Storey A.**, 2002. Common Murre (*Uria aalge*), *The Birds of North America Online* (A. Poole, Ed.). Ithaca: Cornell Lab of Ornithology.
- Boudreau A., Gloaguen G. & Zellhuber J.**, 2009. Etude préalable à la définition d'indicateurs de suivi de la biodiversité de la forêt, Saint-Pierre-et-Miquelon. Rapport d'étude, SPM Frag'îles, 31 p.
- Boudreau A. & Lemallier E.**, 2009. Colombier – rapport de comptage 2009. Rapport d'étude, SPM Frag'îles.
- Boulinier T. & Danchin, E.** 1996. Population trends in Kittiwake *Rissa tridactyla* colonies in relation to tick infestation. *Ibis* 138: 326 – 334.
- Desbrosses A. & Etcheberry R.**, 1989. Statut des oiseaux marins nicheurs de Saint-Pierre-et-Miquelon. *Alauda* 57: 295-307.
- Fretey J.**, 2008. Compte rendu de la mission luth du 16 juin au 24 juin 2008. Plan d'action pour la biodiversité à Saint-Pierre-et-Miquelon. UICN, 19 p.
- Gloaguen G. & Jackman L.**, 2009. Suivis des Sternes Arctiques (*Sterna parasidea*) et Pierregarins (*Sterna hirundo*) à Saint-Pierre-et-Miquelon. Rapport d'étude, SPM Frag'îles, 26 p.
- Gloaguen G. & Jackman L.**, 2009. Suivis du Pluvier siffleur (*Charadrius melodus*) à Saint-Pierre-et-Miquelon. Rapport d'étude, SPM Frag'îles, 22 p.
- Hipfner M. & Chapdelaine G.**, 2002. Razorbill (*Alca torda*), *The Birds of North America Online* (A. Poole, Ed.). Ithaca: Cornell Lab of Ornithology.
- Lormée H., Delord K. & Letournel B.**, 2009. Recensement d'une espèce patrimoniale à Saint-Pierre-et-Miquelon : l'océanite cul-blanc. *Faune sauvage*, n° 284 (spécial biodiversité en outre-mer) : 17-22.
- Lormée H., Delord K. & Letournel B.**, 2009. Dénombrement des oiseaux marins nicheurs sur l'île du Grand Colombier (Saint-Pierre-et-Miquelon). Rapport de mission du 8 au 18 juillet 2008. ONCFS, Délégation inter-régionale outremer, Direction des Etudes et de la Recherche – CNERA Avifaune migratrice, 23 p.
- Michallet J., Letournel B. & Jouglet M.**, 2009. Analyse des données « relation faune-flore » relevées sur les îles de Miquelon et Langlade. Rapport technique. ONCFS, CRENA Cervidés Sanglier, Direction régionale Outre Mer, 28 p.
- Muller S., Siblet J.P., Horellou A. & Simian G.**, 2008. Rapport de mission « biodiversité » à Saint-Pierre-et-Miquelon, 3 – 14 juin 2008. MEEDDAT, Muséum National d'Histoire Naturelle, Université Paul Verlaine – Metz, 61 p.
- Urtizbéréa F.**, 2009. Rapport scientifique. Projet de Réserve Naturelle Nationale des Grand et Petit Colombier. DAF de Saint-Pierre-et-Miquelon.
- Zellhuber J. & Detcheverry D.**, 2009. Mise en place d'un observatoire des mammifères marins à Saint-Pierre-et-Miquelon. Rapport d'étude, SPM Frag'îles, 37 p.

Annexe 1 :

Lettre de mission



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

Paris, le 14 AOUT 2009

Direction de l'eau et de la biodiversité
Sous-direction des espaces naturels
Bureau des parcs nationaux et des réserves

Le Directeur général de l'aménagement, du
logement et de la nature

à

Monsieur le Préfet de Saint-Pierre-et-Miquelon

n° 285
Affaire suivie par : Marianne Giron
marianne.giron@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 01 40 81 31 32 – Fax : 01 40 81 82 55

Objet : Projet de création de la réserve naturelle nationale du Grand et du Petit Colombier
PJ : - Liste des pièces relatives à la procédure de création des réserves naturelles

Plusieurs actions ont été engagées en application du plan d'action pour la biodiversité de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon, élaboré en 2007-08 à la suite d'une mission préparatoire confiée à Monsieur Serge MULLER. Ainsi, le Conseil Scientifique Territorial du Patrimoine Naturel (CSTPN) de Saint-Pierre-et-Miquelon a été mis en place en juillet 2007 et l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) réalisé en 2007-08 est en cours de validation par le Muséum National d'Histoire Naturelle. Cet inventaire constitue une base de connaissance très importante pour toutes les actions de protection et de mise en valeur du patrimoine naturel.

En séance du 15 janvier 2008, la Commission « Aires Protégées » (CAP) du Conseil National de la Protection de la Nature a donné un avis d'opportunité favorable à la création de la réserve naturelle nationale du Grand et du Petit Colombier et a nommé Monsieur Serge MULLER rapporteur de ce projet. Une étude complémentaire confiée en 2008 à l'ONCFS a permis de préciser les effectifs d'oiseaux nicheurs et de proposer un périmètre marin pour la réserve.

La CAP à nouveau réunie le 19 mai 2009 a émis un avis favorable¹ à la création de cette réserve, après examen d'un premier projet de décret élaboré par les services de la Direction de l'agriculture et de la forêt de Saint-Pierre-et-Miquelon, qu'il a été convenu de retravailler conjointement avec mes services et Monsieur Serge MULLER. Ce projet de réserve est fondamental pour la collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon et son aboutissement permettra de consolider les actions menées en outre-mer.

1 Cet avis vous sera transmis dès validation lors de la prochaine séance de la CAP

Copie à : M. Galber d'Auque, Directeur de l'agriculture et de la forêt de Saint-Pierre-et-Miquelon

1/2

L'objet de la nouvelle mission confiée à Monsieur Serge MULLER, prévue du 26 août au 6 septembre 2009, outre sa participation à la réunion du 4 septembre du CSTPN (dont il a été élu Président), est double :

- faire le point sur l'ensemble des actions engagées dans le cadre du plan d'action biodiversité. Une attention particulière pourra être portée à l'objectif de réduction de l'impact des cerfs introduits à Miquelon et Langlade sur l'écosystème forestier, de manière à garantir la pérennité et le renouvellement de cette forêt boréale.

- poursuivre le dialogue avec les collectivités, administrations et autres structures intéressées par le projet de réserve naturelle nationale, afin d'être en mesure de finaliser le projet en concertation avec les services de la Direction de l'agriculture et de la forêt et de la Direction de l'eau et de la biodiversité.

Je vous serai reconnaissant de bien vouloir accorder à M. Serge MULLER toutes facilités pour que cette mission se réalise dans les meilleures conditions et permette des échanges étroits avec toutes les personnes et structures impliquées dans la conservation et la valorisation du patrimoine naturel de l'archipel.

Enfin, une fois que le projet de décret de la réserve naturelle nationale sera finalisé, je vous invite à lancer l'enquête publique et les consultations locales telles que prévues par l'article R 332-2 du code de l'environnement. L'enquête publique a pour objectif d'informer le public, de recueillir tous les avis souhaitant s'exprimer, et doit permettre une réelle appropriation du projet.

Le tableau joint indique les pièces nécessaires à l'enquête publique.

L'Ingénieur général du génie rural, des eaux et forêts
chargé de la sous-direction des espaces naturels

Christian BARTHOD
EVA ALIACAR
p/o



Annexe 2

Conseil Scientifique Territorial du Patrimoine Naturel de Saint-Pierre-et-Miquelon Compte rendu de la séance du 4 septembre 2009

Etaient présents : Daniel ABRAHAM, Daniel BRIAND, Roger ETCHEBERRY, Bruno LETOURNEL, Serge MULLER,

Etaient excusés : Daniel GERDEAUX, Jean-Louis RABOTTIN, Jean-Pierre TREMBLAY

Invités : Hervé COSSON (DAF), Frank URTIZBEREA (DAF), Bruno GALIBER D'AUQUE (DAF), Joël DETCHEVERRY (spécialiste des Cétacés), Marjorie JOUGLET (ONCFS et Conservatoire du littoral), Vicky CORMIER (MNE), Jean-François ELDER (expert chargé d'étude sur l'entomofaune pour le Conservatoire du littoral),

Invités l'après-midi : Nicolas GOURMELON, Président de SPM Frag'ïles, accompagné par Amaël BOUDREAU et Gilles GLOAGUEN, chargés d'études ; Jean-Paul BRIAND, président de l'association de pêche sportive de Saint-Pierre, accompagné par Loïc PERRIN ; Jacques FRETEY. (expert UICN sur les tortues).

La séance est ouverte à 10 heures, dans la salle de réunion de la SODEPAR, par le Président du CSTPN, Serge MULLER, qui remercie les personnes présentes. Il présente les excuses de Daniel GERDEAUX, Jean-Louis RABOTTIN et Jean-Pierre TREMBLAY, ainsi que celles du Préfet et du Président du Conseil Territorial, empêchés en raison de l'actualité politique locale.

Le président rappelle le rôle du CSTPN, il constate que le quorum (5 membres présents du CSTPN sur 8) est atteint et aborde en question préliminaire la révision de la composition du Conseil.

Daniel BRIAND, bien que maintenant retraité de l'IFREMER, accepte de continuer à siéger au Conseil, dans l'attente d'une participation éventuelle de son successeur.

En remplacement de Thierry VOGENSTHAL, spécialiste des cétacés, démissionnaire, le Président propose la candidature de Joël DETCHEVERRY, qui s'investit également beaucoup depuis plusieurs années, en partenariat avec Roger ETCHEBERRY, dans la connaissance des cétacés de l'archipel, Il a coordonné en 2009 une synthèse sur le sujet et anime un projet d'observatoire des mammifères marins de Saint-Pierre-et-Miquelon, en liaison avec des spécialistes canadiens.

Tous les membres du CSTPN présents se prononcent favorablement sur cette candidature, qui sera donc proposée à l'approbation de Monsieur le Préfet.

Le premier point de l'ordre du jour est ensuite abordé.

1. Synthèse de la consultation électronique du Conseil du 10 avril 2009 (Bruno GALIBER D'AUQUE)

Suite à l'impossibilité d'organiser une réunion du CSTPN en visioconférence au printemps 2009, une « consultation électronique » des membres du Conseil sur un certain nombre de sujets a été testée. Des documents relatifs aux points suivants ont été communiqués pour information et avis. Ont répondu favorablement (X) ou avec réserves (X*, voir dans ce cas les observations formulées par ces personnes dans leurs réponses) :

Documents	SM	RE	BL	DA	DB	JLR	JPT
1 Notice de présentation des ZNIEFF	X	X	X	X		X	X
2 Compte rendu Chasse du 27/01/09	X (*)	X (*)	X(*)	X (*)		X (*)	Déf.
3 Etude Ornithologique du Grand Colombier	X	X	/	X		X	X
4 Délimitation marine de la future RNN	X	X	X (*)	X (*)		X	X
5 Projet APPB « Vallée du Milieu »	X	X	X (*)	X		X	X
6 Comptages Canadiens des Eiders	X (*)	X (*)	X (*)	def		X	X
7 Programme MNE	X	X	X (*)	X		X (*)	X
8 Projet Séminaire Erosion Littorale	Pour information						
9 Rapport Investigation Anoures (Amphibia Nature)	Pour information						

(SM = Serge Muller, RE = Roger Etcheberry, BL = Bruno Letournel, DA = Daniel Abraham, DB = Daniel Briand, JLR = Jean-Louis Rabottin, JPT Jean-Pierre Tremblay)

2. Présentation de l'état d'avancement du projet de RNN

F. URTIZBEREA présente une synthèse des connaissances sur le patrimoine naturel du Grand Colombier, intégrant les études récentes de 2008 (ONCFS) et 2009 (SPM Fragiles). Ce document sera transmis pour observations éventuelles et validation aux membres du CSTPN.

Le président fait une lecture détaillée du projet de décret. De légères modifications sont proposées, qui seront intégrées dans le texte qui sera transmis au Ministère de l'Ecologie. En particulier, B. Letournel soulève la question de la chasse aux oiseaux

marins autres que l'eider, qui est pratiquée par les chasseurs à partir de l'îlot du Petit Colombier. Il est convenu que Serge Muller consultera le Président de la fédération des chasseurs sur ce point.

3. Impact du gibier sur la forêt

Bruno LETOURNEL présente le programme de suivi de l'impact des mammifères introduits (cerfs et lièvres) sur l'évolution de la forêt à Miquelon et Langlade, qui a été lancé en 2009 par l'ONCFS. Le rapport, après achèvement de sa rédaction, sera transmis à l'ensemble des membres du Conseil pour observations éventuelles et validation.

Frank URTIZBEREA rend compte du séminaire qui s'est tenu en mai 2009 à Terre-Neuve et auquel ont également participé Roger ETCHEBERRY et Bruno LETOURNEL, ainsi que Jean-Pierre TREMBLAY. Celui-ci a fait parvenir au CSTPN une note insistant sur la nécessité de réduire rapidement les effectifs de cerf de Virginie (ce document, présenté lors de la réunion, est joint au compte-rendu).

Le CSTPN émet un avis qui sera repris sous forme de vœu.

4. Présentations des études réalisées en 2009 par SPM Frag'iles

Le Président de l'association SPM Frag'iles, Nicolas GOURMELON, introduit les travaux qui ont été menés en 2009 par l'association dans le cadre du Plan d'Action Biodiversité. Ces diverses études sont ensuite présentées par les Chargés d'études qui ont travaillé pour l'association en 2009 :

- a- Le suivi des populations d'alcidés (principalement Macareux moine, Guillemot de Troïl, et Petit Pingouin) et de Mouettes tridactyles sur le Grand Colombier en 2009 (Amaël BOUDREAU),
- b- Le suivi des populations nicheuses de Pluvier siffleur et de Sternes arctique et pierregarin dans l'archipel (Gilles GLOAGUEN),
- c- L'inventaire de la faune et de la flore du Grand Barachois (Daniel ABRAHAM et Roger ETCHEBERRY),
- d- L'étude préalable à la définition d'indicateurs de suivi de la biodiversité de la forêt (Amaël BOUDREAU, Gilles GLOAGUEN, Jean ZELHUBER).
- e- La synthèse des observations de mammifères marins en vue de la mise en place d'un Observatoire de ces espèces à Saint-Pierre-et-Miquelon (Joël DETCHEVERRY).

Après achèvement de leur rédaction, les rapports finaux de ces études seront transmis aux membres du CSTPN pour observations éventuelles et validation.

Le Conseil est informé de la tenue d'un prochain colloque sur la biologie des mammifères marins qui aura lieu à Québec du 10 au 16 octobre 2009 et se prononce favorablement à la participation de 2 membres du CSTPN à ce colloque.

Par ailleurs, le Conseil donne un avis favorable à la formation de quelques personnes motivées de l'archipel aux prélèvements de biopsies sur des spécimens vivants de mammifères marins, en vue de l'obtention d'une accréditation en tant « qu'agent préleveur » reconnu.

5. Intervention de Jacques FRETEY

La présentation précédente est complétée par une intervention de J. FRETEY (coordinateur UICN pour la tortue luth) sur les premières investigations menées en 2008 concernant ces tortues. Le suivi de cette espèce pourrait être intégré dans le projet d'Observatoire des mammifères marins.

6. Présentation des études menées par les pêcheurs

Le président de l'association de Pêche Sportive, Jean-Paul BRIAND, présente les études menées sur le Saumon sauvage : inventaires et projet d'élevage.

Le CSTPN émet un avis qui sera repris sous forme de vœu.

7. Présentation d'un premier inventaire de la faune et la flore littorales de l'Archipel

Daniel ABRAHAM présente le premier travail réalisé en juillet 2008 sur la faune et la flore du littoral de l'archipel, en vue de l'élaboration des ZNIEFF marines. Ce rapport sera transmis à tous les membres du CSTPN pour validation, en vue de son intégration dans la base de données des ZNIEFF marines.

8. Projet de synthèse des données de l'IFREMER

A la suite de la présentation de ce projet faite par Roger ETCHEBERRY, le CSTPN émet un avis favorable à la réalisation par Daniel ABRAHAM, en complément de l'étude précédente, d'une synthèse des informations codées des cahiers de mission des campagnes à la mer du navire Cryos de l'antenne IFREMER, indispensable à l'établissement des listes d'espèces déterminantes en vue de la mise en place des ZNIEFF marines.

9. Actions et projets du Conservatoire du littoral

Marjorie JOUGLET présente les actions du Conservatoire du littoral et fait part au Conseil de la prochaine affectation de la lagune du Grand Barachois au Conservatoire. Cela permettra de concrétiser deux projets importants : l'établissement du plan de gestion des terrains et l'embauche d'un garde du littoral en cofinancement avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

En parallèle, une mission d'étude des invertébrés aquatiques (coléoptères principalement) a été confiée à Jean-François ELDER, présent à la réunion du CSTPN.

Marjorie JOUGLET présente également une synthèse du séminaire sur l'érosion du littoral qui s'est tenu à Miquelon du 21 au 24 mai.

10. Etat d'avancement de la mise en place de la Maison de la Nature et de l'Environnement.

Vicky CORMIER indique que l'association est maintenant créée. Les premières activités ont été réalisées au printemps 2009 à l'occasion de la Semaine de la Nature. Par ailleurs un site Internet a été créé (www.maisonnature-spm.com). Pour 2010, en plus du travail de préparation du dossier du futur bâtiment, la MNE envisage la publication d'un ouvrage de vulgarisation sur la nature dans l'archipel qui servirait de guide pour des randonnées pédestres, ainsi qu'une exposition permanente sur le patrimoine naturel.

11. Divers

Le Conseil est informé de l'observation au printemps 2009 d'une loutre du Canada sur l'île de Saint-Pierre. D'après les informations fournies par les naturalistes locaux et Hélène JACQUES (spécialiste des loutres pour la France), cette présence résulte vraisemblablement d'une colonisation naturelle de l'archipel à partir du territoire voisin de Terre-Neuve. Cette espèce devrait donc avoir sa place dans l'archipel.

Le Conseil recommande qu'une attention plus grande soit accordée à la réapparition possible de l'espèce dans l'archipel et qu'une réflexion soit engagée sur sa place potentielle dans les écosystèmes aquatiques de l'archipel. Le CSTPN émet en outre un vœu demandant l'inscription de cette espèce sur la liste des mammifères protégés en France. Cette mise à jour pourrait également concerner d'autres espèces à ajouter sur la liste des animaux protégés dans l'archipel.

**Conseil Scientifique Territorial du Patrimoine Naturel
de la collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon**

Réunion du 4 septembre 2009

Avis n°1 relatif aux actions mises en place pour réduire l'impact des cervidés sur la forêt

Considérant le rapport sur l'état des bois de l'archipel établi par un groupe d'experts franco-canadiens en mai 2008,

Considérant les conclusions du séminaire de Saint-Jean de Terre Neuve de juin 2009, ainsi que les résultats des études présentées lors de la réunion du CSTPN,

Considérant l'avis d'expert de Jean-Pierre Tremblay, qui mène depuis de nombreuses années des études sur l'impact du cerf dans l'île d'Anticosti,

Considérant les plans de tir de cerf proposés et retenus pour l'année 2009,

Le CSTPN de Saint-Pierre-et-Miquelon,

- estime que, malgré l'augmentation des prélèvements de cerfs prévus pour l'année 2009, ceux-ci restent encore insuffisants pour réduire significativement l'impact des cerfs sur l'écosystème forestier de l'archipel,
- recommande que les autorités veillent à ce que le nombre de 500 cerfs abattus soit effectivement atteint, en recourant si nécessaire à la procédure de la battue administrative,
- demande que ce nombre soit significativement augmenté lors de la campagne de chasse 2010, afin d'améliorer l'état de conservation de la forêt,
- encourage la poursuite des études sur les indicateurs de l'état de conservation de la forêt (et en particulier sa régénération), afin d'évaluer l'impact d'une augmentation des prélèvements sur l'état de la forêt,

Le Président du CSTPN



Serge MULLER

Conseil Scientifique Territorial du Patrimoine Naturel de la collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon

Réunion du 4 septembre 2009

Avis n°2 relatif à la conservation de la souche locale du Saumon de l'Atlantique

Après avoir pris connaissance des études menées en 2009 sur le saumon par l'association de pêche de Saint-Pierre,

Le CSTPN de Saint-Pierre-et-Miquelon,

- recommande de mettre en œuvre prioritairement des études et actions pour assurer la conservation de la souche locale du Saumon de l'Atlantique, ainsi que de son habitat dans l'île de Langlade,
- donne un avis clairement défavorable à toute tentative d'introduction d'une souche d'origine différente dans les rivières de l'archipel.

Le Président du CSTPN



Serge MULLER

Conseil Scientifique Territorial du Patrimoine Naturel de la collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon

Réunion du 4 septembre 2009

Avis n°3 relatif à l'observation d'une loutre du Canada dans l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon

Après avoir pris connaissance de l'observation d'une loutre du Canada et des informations et réflexions transmises par Mme Hélène JACQUES, spécialiste des loutres,

Le CSTPN de Saint-Pierre-et-Miquelon,

- Souligne l'intérêt de la découverte de cette espèce nouvelle pour l'archipel,
- Recommande qu'une attention plus grande soit accordée à la réapparition possible de l'espèce dans l'archipel et que des réflexions et études soient engagées sur sa place potentielle dans les équilibres des écosystèmes aquatiques de l'archipel,
- Demande l'inscription de cette espèce sur la liste des mammifères protégés en France.

Le Président du CSTPN

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of connected loops and a long horizontal stroke at the end.

Serge MULLER

Note de JP Tremblay, membre du CSTPN, sur les actions à mettre en place pour assurer la pérennité de la forêt de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon.

24 octobre 2009

Dr. Muller,

Je vous prie d'excuser mon absence à la rencontre du Conseil Scientifique Territorial du Patrimoine naturel de Saint Pierre-et-Miquelon du 4 septembre 2009. J'ai toutefois pris connaissance de la proposition d'ordre du jour et j'aimerais vous transmettre quelques réflexions concernant le point 3.3 (Avis et propositions du CSTPN relatifs aux actions à mettre en place pour assurer la pérennité de la forêt).

Dans le compte-rendu de la rencontre du Conseil territorial de la chasse et de la faune sauvage du 27 janvier 2009, j'ai constaté que l'objectif de récolte pour la saison 2008 (350 individus) n'avait pas été atteint. À la lumière des données de récoltes que nous avons présentées dans le Rapport de mission sur l'état des bois de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon, cet objectif me semble insuffisant pour renverser le processus de dégradation des forêts par l'abrutissement. À mon avis, il y a lieu d'augmenter substantiellement la récolte. Je comprends la réticence de la communauté des chasseurs à augmenter la pression sur la ressource dans un contexte d'incertitude sur l'effectif de la population de cerfs. Après tout, nous avons longtemps visé un taux de récolte en déca du taux de recrutement de la population. Lorsque l'objectif consiste à contrôler les effectifs d'une population faunique, comme dans le Cas de Miquelon et Langlade, il convient d'agir de façon moins conservatrice.

À Saint-Pierre-et-Miquelon comme ailleurs, l'absence de données précises sur les effectifs de populations est souvent mise de l'avant pour justifier une approche conservatrice. La gestion de la faune est toutefois loin d'un exercice comptable strict et l'incertitude est toujours présente. Les intervenants au dossier doivent accepter qu'une connaissance précise du nombre de bêtes présentes sur le territoire est utopique. La majorité des méthodes d'inventaires (incluant les comptages visuels) sous-estiment les effectifs de populations. Potvin et Breton (2005) suggère d'appliquer un facteur de correction de 1.33 pour des inventaires aériens avec double observateur en hélicoptère. Pour les inventaires en hélicoptère de l'original en forêt boréale, nous appliquons un facteur de correction de 1.5 c'est-à-dire que nous doublons le nombre d'animaux observés bien que ceux-ci soient plus gros et plus facile à observer. L'évolution des effectifs et de la récolte à Langlade et Miquelon démontre bien que les comptages sous-

estiment la population de cerfs. En effet, selon ces données le taux de récolte se maintiendrait à environ 50% de la population ce qui devrait normalement entraîner une baisse de la population alors qu'on observe plutôt une tendance à la hausse. En bref, l'absence de données précises ne devrait pas être une justification à l'inaction.

Il m'apparaît primordial de rallier la communauté des chasseurs de SPM à l'objectif de réduction de la densité puisqu'ils sont le principal outil à notre disposition pour contrôler les populations d'herbivores en absence de prédateur naturel. Leur engagement est d'autant plus important qu'il faille maintenir un objectif de récolte élevé pendant au moins trois ou quatre années avant que les indicateurs de la condition physique et de végétation ne nous renseignent sur l'atteinte de l'objectif de population. L'expérience de l'île d'Anticosti démontre bien que les cerfs sont en mesure de récupérer très rapidement à la suite d'une réduction de leur densité en augmentant leur taux de natalité. Bien entendu, le succès de chasse est appelé à diminuer mais il y a peu à craindre quant à la pérennité de la population de cerfs. Je n'ai pas de données sur le ratio des sexes dans la population et dans la récolte qui me permettent d'établir des objectifs de récoltes par segment de population mais il faudra en priorité viser une hausse du prélèvement des femelles adultes et une augmentation de la récolte totale. Le suivi des paramètres de la condition physique des cerfs, des comptages et de l'état de la végétation après quelques années d'un tel régime permettrait ensuite de rajuster le tir.

J'espère que ces réflexions personnelles pourront contribuer aux travaux du Conseil et je vous prie de recevoir, Dr Muller, mes meilleures salutations.



Jean-Pierre Tremblay, Dép. de biologie, Université Laval, 418-656-2131, poste 36

Annexe 4

Tableau des Actions financées en 2009 sur le budget octroyé par le MEEDM sur les crédits du plan d'action biodiversité (données DAF SPM)

Intitulé de la dépense	Description / production attendue	Bénéficiaire ou prestataire	Demandes	Décision le 30/04/09
Lutte contre l'érosion de l'isthme	réévaluer les méthodes de lutte et de protection contre l'érosion littorale et dunaire	Maison de la Nature	11 500,00 €	9 000,00 €
Lutte contre l'érosion de l'isthme	Chantiers d'insertion	Commune de Miquelon	40 000,00 €	25 000,00 €
	Etude géomorphologique N. ROBIN	Conseil Territorial	67 800,00 €	10 000,00 €
Création de la RN du Grand Colombier	Sensibilisation Grand Colombier	??	3 000,00 €	3 000,00 €
	Frais d'enquête publique	DAF, CSTPN	3 000,00 €	3 000,00 €
Vulgarisation des connaissances	Réalisation Guide de la faune, flore,...	Maison de la Nature	10 000,00 €	5 000,00 €
Vulgarisation des connaissances	Guide ornithologique	SPM Frag'iles	17 500,00 €	17 500,00 €
Inventaires faunistiques et floristiques	Fonctionnement CSTPN	DAF, CSTPN	2 000,00 €	3 000,00 €
Inventaire Populations d'oiseaux sur le Colombier	complément de financement 2008	ONCFS	9 000,00 €	9 974,23 €
Inventaire Populations d'oiseaux sur le Colombier	Suivi des populations d'oiseaux nicheurs pour 2009	SPM Frag'iles	33 200,00 €	11 000,00 €
Maison de la Nature de Miquelon	Elaboration du projet immobilier	Maison de la Nature	15 000,00 €	15 000,00 €
Maison de la Nature de Miquelon	Mise en place des premières actions	Maison de la Nature	25 000,00 €	25 000,00 €
Observatoire des espèces marines remarquables	TORTUE-LUTH : acquisition, analyse et centralisation de données ; actions de sensibilisation auprès du public	Amphibia Nature, SPM Frag'iles	25 000,00 €	25 000,00 €
	CETACES : échanges avec le Conservatoire des mammifères marins de Guadeloupe	SPM Frag'iles	17 300,00 €	8 000,00 €
	Colloque Québec 10 au 16 X 2009	SPM Frag'iles	6 100,00 €	6 100,00 €

Inventaire Saumon Atlantique	Evaluation des habitats potentiels	Association Pêche, Secrétariat OM	17 080,00 €	17 080,00 €
	Inventaire par pêche électrique de la Belle Rivière	Association Pêche, Secrétariat OM	11 527,00 €	11 527,00 €
	Réintroduction de saumon sauvage	Association Pêche, Secrétariat OM	5 891,00 €	5 891,00 €
Inventaires faunistiques et floristiques	ZNIEFF marines Fiches Ifremer	SPM Fragîles	7 000,00 €	7 000,00 €
	Mission : Barachois	SPM Fragîles	16 800,00 €	16 800,00 €
Préservation des espèces remarquables et rares	Protection du Pluvier siffleur et de la Sterne arctique	SPM Fragîles	42 200,00 €	10 000,00 €
				8 000,00 €
Lutte contre les espèces invasives	Expertise réglementaire sur introduction d'espèces exotiques	Direction de l'Agriculture et de la Forêt	1 000,00 €	1 000,00 €
	Suivi de l'impact des gibiers introduits	ONCFS	3 000,00 €	3 000,00 €
	Embauche	Association SPM Fragîles	22 000,00 €	22 000,00 €
Police de l'eau	Analyse, matériel, formation	DAF/DE		14 000,00 €
Totaux :			411 898,00 €	291 872,23 €

Annexe 5 :

Observations botaniques faites au cours de la mission

Cette mission programmée à la fin de l'été (du 29 août au 6 septembre) m'a permis de découvrir, toujours sous la conduite experte de Roger Etcheberry, la flore de fin d'été de l'archipel.

Ce sont surtout des astéracées (composées) qui sont en fleurs à cette période, en particulier les Aster (*A. novi-belgii*, *A. umbellatus*, *A. nemoralis*), ainsi que les Solidages (*Solidago rugosa*, *S. uliginosa*).

Il a également été possible d'observer *Bartramia paniculata* en fleurs, ainsi que *Chelone glabra*.

De nombreuses espèces sont déjà défleuries début septembre. C'est le cas des Orchidacées, dont on n'observe plus que quelques individus en fin de floraison, à l'exception notable de *Spiranthes romanzoffiana*, en pleine floraison à la fin du mois d'août.



Spiranthes romanzoffiana, en fin de floraison le 1^{er} septembre 2009 (cliché S. Muller)

Concernant les Ptéridophytes, il a été possible de retrouver le 1^{er} septembre 2009 la station d'*Ophioglossum vulgatum*, découverte dans l'isthme par Roger Etcheberry en 1996, qui n'avait plus été revue depuis plusieurs années. Ce sont environ une cinquantaine d'individus, souvent minuscules (entre 10 et 15 cm, avec le sporophyte) et parfois stériles (absence de sporophytes), qui ont été observés. Son habitat a pu être caractérisé par deux relevés phytosociologiques.

Tableau n°2 : Jonchaie des dépressions dunaires à <i>Ophioglossum vulgatum</i> de l'isthme de Langlade		
Numéros des relevés	[1]	[2]
Dates des relevés	1-09-09	1-09-09
Nombre d'espèces	15	17
Espèces de la jonchaie à <i>Juncus balticus</i>		
<i>Juncus balticus</i>	3	2
<i>Vaccinium macrocarpum</i>	4	3
<i>Ophioglossum vulgatum</i>	1	1
Espèces des pelouses sableuses		
<i>Spiranthes romanzoffiana</i>	1	+
<i>Smilacine stellata</i>	1	1
<i>Plantago maritima</i>	1	1
<i>Potentilla anserina</i>	1	1
<i>Aster novi-belgii</i>	1	2
<i>Euphrasia americana</i>	1	1
<i>Trifolium pratense</i>	+	1
<i>Fragaria virginiana</i>	+	+
<i>Fetuca rubra</i>	+	1
<i>Leontodon autumnalis</i>	+	+
Espèces différentielles de la variante à <i>Drosera rotundifolia</i>		
<i>Drosera rotundifolia</i>	+	
<i>Comarum palustre</i>	+	
Espèces différentielles de la variante à <i>Ammophila breviligulata</i>		
<i>Ammophila breviligulata</i>		2
<i>Viola pallens</i>		1
<i>Halenia deflexa</i>		1
<i>Iris setosa</i>		+

Cet habitat correspond donc à une jonchaie à *Juncus balticus*, qui occupe des dépressions inondables au milieu d'habitats dunaires à *Ammophila breviligulata*. Le relevé n°1, différenciée par *Comarum palustre* et *Drosera rotundifolia*, correspond au centre de la dépression et le n°2, différencié par *Ammophila breviligulata*, *Halenia deflexa*, *Iris setosa* et *Viola pallens*, à un milieu de bordure et de transition avec l'ammophilaie.



Ophioglossum vulgatum dans l'isthme (cliché S. Muller, 1-9-2009)

Cet habitat de jonchaie est largement développé dans l'isthme et facile à identifier par la dominance de *Juncus balticus*, ce qui pourrait permettre la découverte d'autres stations de l'ophioglosse.

La station de *Botrychium multifidum*, également découverte par Roger Etcheberry en 1996 et que nous observons tous les ans depuis 2006 a pu être retrouvée sans difficultés. Le suivi de l'apparition des frondes a pu être réalisé sur le carré permanent mis en place en 2008. Cette année 48 frondes y ont été observées et localisées sur les 3 m² du suivi.

Par contre, aucun individu de *B. matricariifolium* n'a pu être observé le 1^{er} septembre 2009, alors que cette espèce est abondante dans l'isthme. Les frondes de cette espèce à phénologie printanière sont déjà fanées début septembre. Il en est de même de *Botrychium lunaria*, qui n'a non plus été revu en septembre 2009.

Ces observations sur la phénologie et l'écologie des Ophioglossacées sur l'isthme de Saint-Pierre-et-Miquelon ont fait l'objet d'une présentation au colloque « *Fougères d'Alsace, d'Europe et du monde* » organisé le 3 octobre 2009 en l'honneur du botaniste Claude Jérôme à l'Institut de Botanique de Strasbourg (Muller & Etcheberry, 2009).

Bibliographie

Etcheberry, R. 1998. Additions to the native flora of Saint-Pierre and Miquelon. *Canadian Field-Naturalist*, 112(2): 337-339.

Le Gallo C. (Père), 1954. Les plantes vasculaires des îles St-Pierre et Miquelon. *Le Naturaliste Canadien*, 81 (5) : 105-132, (6/7) : 149-164, (8/9): 181-196, (10/11): 203-242.

Muller S. & Etcheberry R., 2009. Observations phénologiques et phytosociologiques sur les Ophioglossacées de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon. Application à leur conservation. Colloque international « *Fougères d'Alsace, d'Europe et du Monde* », 3 et 4 octobre 2009, Strasbourg. Actes à paraître.



Smilacine stellata en fruits dans les dunes de l'isthme (cliché S. Muller)

Annexe 6

Une donnée faunistique nouvelle remarquable: la loutre du Canada dans l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon

Une loutre du Canada a été observée et photographiée dans l'île de Saint-Pierre en mai 2009. Suite à son dérangement, l'animal a été revu sur un autre site à la mi-juin, mais n'a plus été signalé depuis. Il a probablement été tué. Cette observation atteste de la présence de cette espèce dans l'archipel. Celle-ci résulte sans aucun doute d'un déplacement naturel depuis le territoire de Terre Neuve, où l'espèce est bien représentée. Cette espèce de loutre n'a actuellement pas de statut dans l'archipel, ni en France.

Lors de sa réunion du 4 IX 2009, le CSTPN, sur la base d'une recommandation (ci-jointe) de Mme Hélène Jacques, expert loutre de l'UICN, a émis un avis demandant une attention plus grande accordée à la présence de cette espèce dans l'archipel et surtout son inscription sur la liste des mammifères protégés en France.



La loutre du Canada (*Lontra canadensis*), observée et photographiée dans l'étang du Cap à Saint Pierre (cliché J. Detchevery, 16 mai 2009).

Hélène JACQUES, Docteur Vétérinaire
Responsable France et Afrique Francophone du Groupe loutre UICN
Secrétaire de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
13 Place de Verdun, 38320 Eybens

La loutre du Canada (*Lontra canadensis*) pèse environ 15 kg pour une longueur d'un mètre cinquante. Parfois solitaire, parfois en groupes stables ou saisonniers, cette loutre se nourrit de diverses espèces de poissons, mais aussi d'amphibiens, de rats musqués ou de coquillages. On peut la rencontrer dans divers types d'habitats du bord de mer aux rivières de montagne à condition que la nourriture soit suffisante.

Comme un certain nombre d'espèces de loutres, la loutre du Canada présente des handicaps qui ne favorisent pas sa survie. En effet, la loutre évolue à la fois dans l'eau et sur terre d'où un compromis de ses adaptations. La loutre canadienne présente une implantation différée et ne met bas qu'une fois par an un à trois petits (dont peu survivent jusqu'à l'âge adulte) ce qui représente une faible prolificité. Elle évolue dans un environnement linéaire (le long des cours d'eau ou du bord de mer), ce qui l'oblige à couvrir de grandes distances, et consomme des poissons difficiles à attraper dans un milieu froid d'où une dépense énergétique importante et un apprentissage long pour les loutrons. Un certain nombre de ces paramètres fait que sa durée de vie est assez courte en liberté, d'où une fragilité supplémentaire.

La loutre est donc une espèce vulnérable pour laquelle des prélèvements minimes, une mortalité imprévue ou une diminution de la ressource alimentaire peut rapidement conduire à une régression importante des effectifs.

Autrefois répandue dans toute l'Amérique du Nord, une forte pression de chasse ainsi que la dégradation de son environnement ont conduit certaines populations de loutres du Canada au seuil de l'extinction. Cette espèce a été réintroduite avec succès dans plusieurs états d'Amérique du Nord, avec l'assentiment des pêcheurs locaux et la mise en place de programmes d'éducation à l'environnement pour les scolaires.

L'arrivée d'une loutre du Canada sur l'Archipel de Saint Pierre et Miquelon est une bonne nouvelle qui témoigne de l'environnement préservé de ces îles. Cet ajout à la biodiversité de notre patrimoine porte à quatre le nombre d'espèces de loutres présentes en France (*Lutra lutra*, loutre Eurasienne en France métropolitaine, *Pteronura Brasiliensis*, Loutre géante et *Lontra longicaudis*, loutre à longue queue en Guyane Française).

La présence et le maintien de loutres dans un environnement est le garant d'une certaine qualité de celui-ci et de la richesse des peuplements piscicoles. Comme tout prédateur, la loutre mange préférentiellement les proies malades ou affaiblies et ne met pas sa ressource alimentaire en péril.

L'arrivée d'une loutre dans l'archipel est donc une richesse biologique qu'il convient de préserver et d'étudier pour favoriser le maintien de l'espèce dans ces îles. Un suivi de l'animal serait plus que nécessaire tant pour cerner son devenir que pour étudier les mécanismes d'implantation d'une espèce amphibie sur un archipel un peu éloigné de son territoire connu.

Une enquête sur l'origine de différents toponymes des îles rappelant l'existence de la loutre serait intéressante, tout autant que des interviews de personnes ayant pu connaître la présence de loutres à St Pierre et Miquelon.

Il serait aussi indispensable de donner rapidement le statut d'espèce protégée à la loutre du Canada en France au même titre que les autres espèces de loutres en France, ceci dans un souci de préserver la biodiversité de notre patrimoine mais aussi pour éviter des actes non réfléchis de la part d'utilisateurs de la nature peu au courant des mœurs et de la démographie des loutres.

Annexe 7 :

Déroulement de la mission

Samedi 29 août 2009

Départ de l'aéroport de Paris Charles-de-Gaulle à 13h35. Arrivée à 21 H 45 à Saint-Pierre. Accueil par Bruno Galiber d'Auque, Frank Urtizbéréa et Roger Etcheberry, Installation à l'Auberge des Quatre-Temps.

Dimanche 30 août 2009

La tempête empêche le déplacement à Miquelon, prévu en bateau le matin sur l'Arethusa, La journée est donc consacrée à des discussions sur le programme de la semaine et les actions à promouvoir dans l'archipel.

Lundi 31 août 2009

Vol par l'ATR 42 à Miquelon. Installation à l'Escale. Rencontre avec Mme Suzie Boissel, adjointe au maire de Miquelon, en l'absence du maire, M. Stéphane Coste, retenu à Saint-Pierre.

Puis visite de terrain, sous la conduite de Roger, en forêt de Mirande et dans les tourbières jusqu'au foin à Michel afin d'observer *Chelone glabra* en fleurs.

Mardi 1 septembre 2009

Visite de terrain dans l'isthme, sous la conduite de Roger, pour rechercher les stations d'*Ophioglossum vulgatum* et *Botrychium multifidum*, puis au marais du Bois Brûlé, pour suivre la progression de *Scirpus validus*.

Retour à Saint-Pierre à 17 h par le Cessna d'Air Saint-Pierre.

Mercredi 2 septembre 2009

Plusieurs rendez-vous, en particulier celui prévu à 10h avec M. le Préfet, ont dû être annulés du fait de l'occupation de la Préfecture par des manifestants.

8h 30 : Réunion avec François Rivolet, président du Phare, association des professionnels du tourisme,

10h30 : Réunion avec Mme Vicky Cormier, chef de projet de la Maison de la Nature,

14h : Réunion avec MM. Stéphane Artano et Jean-Yves Desdouets, président et vice-président du Conseil Territorial,

15h : Réunion avec M. Denis Detcheverry, sénateur de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Jeudi 3 septembre 2009

8h30 : Réunion avec Mme Karine Claireaux, maire de Saint-Pierre,

9h30 : Réunion avec M. Emmanuel Chaigne, responsable de l'école de voile de Saint-Pierre, accompagné de Marie-Claire Beaupertuis, Catherine Lebailly, Christine et Georges Capantéguy,

10h30 : Réunion avec Mme Annick Girardin, députée de Saint-Pierre-et-Miquelon,

11h30 : Réunion avec Mme Frédérique Deschamps, Comité des Ressources Halieutiques,

14h : Réunion avec Bruno Letournel, chef du service de l'ONCFS et Marjorie Jouglet, chargée d'étude à l'ONCFS et au Conservatoire du Littoral,

15h : Réunion avec M. Jean-Michel Rogowski, directeur de la Direction de l'Équipement, et M. Jean-Pierre Claireaux, chargé de mission Développement durable à cette direction.

Vendredi 4 septembre 2009

10h à 18h : Réunion du Conseil Scientifique Territorial du Patrimoine Naturel de Saint-Pierre-et-Miquelon. Cette réunion, n'ayant pu avoir lieu en salle Erignac de la Préfecture occupée par des manifestants, s'est déroulée le matin à la SODEPAR et l'après-midi à la Direction de l'Équipement.

Samedi 5 septembre 2009

8h30 : Réunion avec M. Pascal Daireaux, directeur par interim du Comité Régional du Tourisme,

9h30 : Réunion avec M. Guy Mascres, secrétaire général de la Préfecture,

13h30 : Enregistrement d'une intervention radio pour le journal du dimanche 6 septembre,

14h30 : Visite de terrain des forêts et formations littorales de Saint-Pierre en compagnie de Bruno Galiber D'Auque,

18h : Réunion avec les membres de l'association SPM Frag'îles,

20h : Intervention en plateau au journal télévisé de RFO.

Dimanche 6 septembre 2009

10h : Réunion avec Bruno Galiber D'Auque : rédaction du compte rendu de la réunion du CSTPN du 4 septembre,

16h : Départ de Saint-Pierre pour Saint-Jean de Terre-Neuve par Air Saint-Pierre, puis à 17h55 de Saint-Jean pour Montréal par Air Canada et enfin à 20h30 de Montréal pour Paris par Air France et arrivée à l'aéroport de Paris Charles-de-Gaulle le lundi 7 septembre à 9h.